

Texte de la communication / Congrès de l'Aifris

Beyrouth - Juillet 2019

« S'orienter en Haute école de travail social : trajectoires des candidats et expérience du parcours d'admission »

Arnaud Frauenfelder, Nasser Tafferant¹

Situé dans le paysage d'une Haute école de travail social, cette recherche exploratoire qualitative éclaire de manière inédite le processus de fixation des aspirations à l'entrée en HETS dans un contexte marqué par une transformation importante des conditions d'accès. Fondée sur une démarche qualitative pluri-méthodologique, l'enquête montre premièrement que les transformations du régime d'accès durant les années 2000-2010 vont introduire de nouvelles logiques de sélection des candidat.e.s qui se superposent, sans les annuler pour autant, aux logiques plus anciennes : tendance nouvelle d'un côté à la « rationalisation » de la sélection (incarné notamment par l'introduction de tests psychotechniques en 2013 sur ordinateur constituant des « épreuves de régulation »), maintien d'un autre côté d'évaluations plus qualitatives qui précèdent l'épreuve de régulation, notamment à l'occasion des rapports de stage et d'entretien motivationnel. Deuxièmement, l'étude des trajectoires d'orientation des candidat.e.s aux portes de la HETS de Genève montre, d'une part, combien des dispositions acquises en amont du parcours d'admission, en particulier au cours de la socialisation primaire peuvent dans certains cas contribuer à façonner certaines aspirations pour ce choix d'orientation en travail social et des valeurs « humaines » associées. D'autre part, l'analyse des choix d'orientation des candidat.e.s révèle combien l'entrée dans cette haute école spécialisée peut renvoyer aussi (et de manière apparemment fréquente) à une « vocation » acquise sur le tard ou à une orientation par défaut. Pouvant renforcer chez certains l'actualisation de dispositions acquises antérieurement ou enjoindre d'autres à faire l'apprentissage de nouvelles aspirations et dispositions, il ressort enfin que les exigences normatives, cognitives, morales et comportementales du parcours institutionnel d'admission exposent de fait les candidat.e.s à la maîtrise de certaines dispositions scolaires, compétences culturelles et sociales (expression écrite et orale, savoir-être, *social skills*) à faire valoir lors des (mises à l') épreuves qui, sans modifier la nature socialement inégalitaire du recrutement des candidat.e.s (loin d'être une garantie de la réussite des élèves, la sélection jouerait un rôle de « tri » social en amont, écartant et reléguant les plus fragile²), infléchit sa forme afin d'en préserver la légitimité. Cette dernière ayant la particularité de faire elle-même l'objet de définitions rivales selon les attentes (« scolaires » vs « professionnelles ») des experts de la sélection impliqués d'une manière ou d'une autre aux différentes phases du parcours d'admission.

Une enquête à domicile

C'est par une approche ethnographique (entretiens semi-directifs, observation participante, analyse documentaire) que nous avons interrogé près de vingt candidat.e.s sur leur trajectoire scolaire, leurs aspirations professionnelles et l'expérience en cours des épreuves qui jalonnent le parcours d'admission. Nous avons aussi observé et recueilli le témoignage d'enseignant.e.s et de travailleurs/euses sociaux/ales dont le rôle consiste à accompagner et à expertiser les rapports de stage des candidat.e.s (qui se doublent d'une épreuve de soutenance). Aux nombreux

¹ Sociologues, respectivement Professeur et Adjoint scientifique à la Haute école de travail social de Genève – HES-SO

² La sélection relèverait donc d'une forme de trompe-l'œil qui ne garantit pas en elle-même la réussite du (de la) futur.e étudiant.e admis.e en HETS, même si elle peut avoir un effet relatif à son « sentiment d'élection », c'est-à-dire à l'estime qu'il tire de sa reconnaissance par l'institution (Allouch, 2017, 43). Au final, c'est le sens même du tri qui est en jeu de lutte : sélectionner un candidat prêt à l'emploi » (un futur travailleur social) ou un bon étudiant en régime HES comme le laissait entendre Jérémie, un ancien évaluateur impliqué dans la sélection des candidats en tant que praticien formateur à la HETS de Genève durant les années 2000.

entretiens que nous avons réalisés s'ajoute une série d'observations a) des séances d'information destinées aux élèves de niveau secondaire II qui aspirent à se former au travail social, b) des réunions qui rassemblent enseignant.e.s, praticien.ne.s du travail social et professeur.e.s de la Haute école de travail social, réunions au cours desquelles les modalités d'accompagnement et d'évaluation des candidat.e.s stagiaires sont abordées, et c) de l'épreuve psychotechnique sur ordinateur qui conclut le parcours d'admission et dont la réussite détermine l'entrée à la Haute école de travail social. Enfin, nous avons consulté des archives et des documents institutionnels qui renseignent sur l'évolution du régime d'admission dans l'institution précitée.

Principaux résultats de l'étude

Transformation du régime d'accès et recomposition du travail de sensibilisation et d'évaluation des choix d'orientation

Avec le développement des HES en Suisse romande au cours de ces deux dernières décennies, les « écoles sociales »³ ont été érigées au statut de haute école de travail social (HETS) en 2002, c'est-à-dire des établissements de niveau tertiaire universitaire délivrant des *Bachelors*⁴ puis des *Master* contribuant par-là à élargir le paysage des Hautes écoles suisses (HEU, EPFL, HES, HEP). Etant donné le nombre croissant depuis le milieu des années 2000 de candidat.e.s attiré.e.s par une formation professionnalisante de niveau supérieur et en raison des places de stages limitées, le régime d'accès en HETS introduira à l'échelle du Domaine Travail social en 2013 une forme de rationalisation de la sélection par l'introduction d'examen standardisé (tests psychotechniques sur ordinateur) dont la réussite détermine l'admission en HES. A partir de notre enquête de terrain, on a pu voir combien en réalité cette nouvelle logique de sélection se superpose, sans les annuler pour autant, à des logiques plus anciennes caractérisées par des évaluations notamment plus qualitatives (rapports de stage doublés d'une soutenance orale) précédents l'épreuve de régulation et pouvant prendre des modalités diverses selon les voies d'accès (maturité spécialisée professionnelle qualifiées de voie spécifique, maturité gymnasiale et admission sur dossier qualifiée de voie non spécifique) et selon les acteurs institutionnels impliqués (enseignants du secondaire II, institutions de stage, référents HETS et personnel du service des admissions, entreprise mandatée dans la passation des tests psychotechniques).

A l'entrée du parcours d'admission

L'analyse des entretiens biographiques révèle combien la construction sociale du « choix » d'orientation procède de deux grandes matrices de logiques qui semblent structurer le choix d'orientation vers la formation en travail social. La première matrice renvoie à des dispositions sociales au travail social qui opèrent de façon latente dès lors que l'expérience du social sur un mode désintéressé se démarque de l'expérience du travail social. C'est au moment d'opérer le choix décisif de s'orienter dans le travail que ces dispositions latentes sont revisitées par les candidat.e.s, comme de vieux souvenirs auxquels ils/elles assignent une coloration professionnelle. L'expérience de celles et ceux qui semblent convertir dans le travail social des compétences et intérêts professionnels pour d'autres domaines (finance, art décoratif, journalisme, droit, santé ou sécurité) est une logique contribuant, comme on le voit dans l'analyse de la deuxième matrice, à élargir les représentations instituées de la profession et à développer une forme habitus plus hétérodoxe (soucieux de conjuguer gestion et accompagnement par exemple) à l'entrée dans la formation en travail social. Derrière la diversité des ressorts biographiques constitutifs de ces choix d'orientation, on trouverait au fond un miroir grossissant de certaines continuités et ruptures caractéristiques des transformations récentes expérimentées par ce champ professionnel. Un champ dont la dynamique tient beaucoup comme on le sait aux dispositions engagées par les nouveaux rentrants (Muel-Dreyfus, 1984).

Ce qu'un « bon candidat » veut dire ?

L'étude des grilles d'évaluation des rapports de stages, des tests psychotechniques et des discours des experts du parcours d'admission nous renseignent sur les catégories d'entendement professionnels qui sont mobilisées

³ Une expression encore souvent utilisée au début des années 2000 en Suisse romande pour désigner les institutions de formation en travail social.

⁴ Ces *Bachelors* (licence) ont été introduits à la suite des accords de Bologne, mis en œuvre par quasiment tous les pays européens.

objectivement et subjectivement dans la définition d'un « bon candidat » à la formation au travail social (et, inversement, d'un candidat qui « n'est pas encore prêt » pour démarrer sa formation, ou « qu'il faut écarter de la formation » pour d'autres motifs). Ces évaluations tiennent notamment compte des « aptitudes à entrer en relation avec les personnes de manière appropriée », ou « collaborer (travailler en équipe) » d'après la grille d'évaluation d'un employeur d'un lieu de stage dans le cadre du parcours d'admission sans pour autant évacuer d'autres considérations d'ordre pédagogique telles que « aptitudes à communiquer » (expression écrite et orale) ou « les aptitudes à confronter ses positions en argumentant ». Au-delà des références récurrentes et des valeurs associées au monde du travail, on constate en creux une forme de « pédagogisation » des normativités professionnelles. L'école qui, en apparence, s'efface du terrain des stages pratiques, se maintient au contraire plus que fortement à travers les exigences relatives à l'élaboration et l'évaluation des rapports de stage.

Bibliographie sélective

- Bertrand Julien, Coton Christel, Darmon Muriel, Lignier Wilfried, Nouiri-Mangold Sabrina, Pasquali Paul, Schotte Manuel, (2016), Les classements dans les institutions de formation, *Sociétés contemporaines*, n°102, pp. 5-17.
- Bodin, Romuald, (2009), Les signes de l'élection. Repérer et vérifier la conformation des dispositions professionnelles des élèves éducateurs spécialisés, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°178, pp.80-87.
- Bourdieu Pierre. 1985, *Choses dites*, Paris: Minuit.
- Darmon Murielle. 2012. «Sélectionner, élire, prédire: le recrutement des classes préparatoires». *Sociétés contemporaines*, 86 (2): 5-29.
- Dubar, Claude, (1980), Origine sociale et valeurs professionnelles des éducateurs in Dutrénit Jean-Marc (sous la dir.), *Sociologie et compréhension du travail social*, Toulouse, 1980, pp. 89-103.
- Frauenfelder A., Tafferant N., (2018), A l'entrée d'une haute école de travail social. Une sélection en mutation, *Tsantsa. Revue suisse d'ethnologie*, n°23, pp. 104-109.
- Gaspar Jean-François. 2012. *Tenir! Les raisons d'être des travailleurs sociaux*. Paris: La Découverte.
- Hahn Alois. 1986. «Contribution à la sociologie de la confession et autres formes institutionnalisées d'aveu: autothématisation et processus de civilisation». *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°62, pp. 52-68.
- Marchal Emmanuelle, Rieucou Géraldine, 2010, *Le recrutement*, Paris: La Découverte.
- Mauger Gérard (dir.). 2007. *Droits d'entrée. Modalités et conditions d'accès aux univers artistiques*. Paris: Editions de la Maison des sciences de l'homme.
- Millet Mathias, 2016, Postface. Système éducatif suisse, modes de socialisation et formes de conscience in *Formation emploi*, 133, pp. 215-228.
- Muel-Dreyfus Francine. 1983. *La métier d'éducateur*. Paris: Editions de Minuit.
- Ogien Albert. 1995. *L'Esprit gestionnaire. Une analyse de l'air du temps*. Paris: EHESS.
- Sorignet Pierre-Emmanuel. 2010. Danser. *Enquête dans les coulisses d'une vocation*. Paris: La Découverte.
- Schultheis Franz, Roca I Escoda Marta, Cousin Paul-Frantz. 2008, *Le cauchemar de Humboldt. Les réformes de l'enseignement supérieur européen*, Paris, Raison d'agir.
- Weber Max. 1971. *Economie et société*. Paris: Plon.